



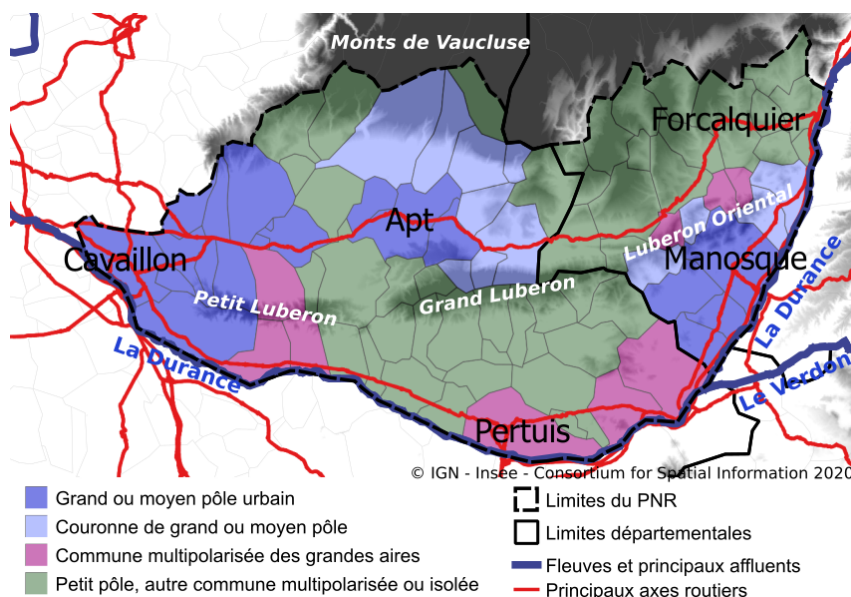
Parc naturel régional du Luberon Emploi et population progressent plus vite dans les petites communes

Depuis les années 1990, le dynamisme démographique du parc naturel régional du Luberon décline progressivement. Les pôles urbains situés sur son pourtour conservent un solde naturel positif mais sont peu attractifs. L'attractivité des communes de plus petite taille s'est quant à elle atténuée. Le tissu économique du parc, diversifié, est très concentré dans quelques grandes communes. Au cours de la décennie écoulée, l'emploi s'est développé dans les services aux entreprises, mais s'est replié dans la construction et les transports, comme ailleurs dans la région. La montée en qualification et le faible dynamisme de l'emploi local se sont accompagnés d'une hausse importante du chômage des résidents. Celle-ci a été particulièrement marquée dans des communes plus peuplées, comme Cavaillon et Apt. Enfin, un vif développement des résidences secondaires s'est enclenché sur la période récente.

Virginie Mora, Etienne Perron-Bailly (Insee)

Le vaste parc naturel régional (PNR) du Luberon, à cheval sur les départements de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence, se déploie autour du massif du Luberon. Barrière naturelle, celui-ci traverse le parc mais constitue également une ressource patrimoniale et un marqueur de l'identité du territoire. Plusieurs villes de taille intermédiaire, pleinement intégrées au périmètre du PNR, sont situées dans les vallées qui bordent le massif, le long de la Durance : Cavaillon à l'ouest, Manosque à l'est, et Pertuis au sud. S'y ajoutent Apt, au cœur du parc, entre les chaînes du Luberon et les Monts de Vaucluse, ainsi que Forcalquier, au nord de Manosque. Outre ces cinq grandes communes, le PNR compte environ 80 communes de plus petite taille, souvent nettement plus rurales, puisque la plupart ne dépendent pas d'un pôle urbain pour l'emploi de leurs actifs. Le PNR du Luberon présente ainsi un caractère peu périurbain

1 Un PNR façonné par ses reliefs



Source : Insee, zonage en aires urbaines 2010

(figure 1) : seuls 7 % de la population résident dans les couronnes de grands ou moyens pôles urbains, contre 36 % dans les PNR de comparaison (méthode). Le parc est ainsi à la fois plus urbain et plus rural que les autres, avec des enjeux de développement qui peuvent être hétérogènes sur le territoire.

Excédent naturel dans les grandes communes, excédent migratoire dans les petites

Avec 183 000 résidents en 2016, le PNR du Luberon est l'un des plus peuplés de France. Près de la moitié de sa population vit dans une des cinq communes les plus peuplées du parc. Le dynamisme démographique a été très vif jusque dans les années 1990, avant de s'éroder de façon progressive. Entre 2006 et 2016, la population ne progresse plus que de 0,6 % par an en moyenne (figure 2), après + 1,0 % entre 1990 et 2006. Ce ralentissement démographique est intervenu de façon plus tardive dans les parcs de référence que dans le Luberon.

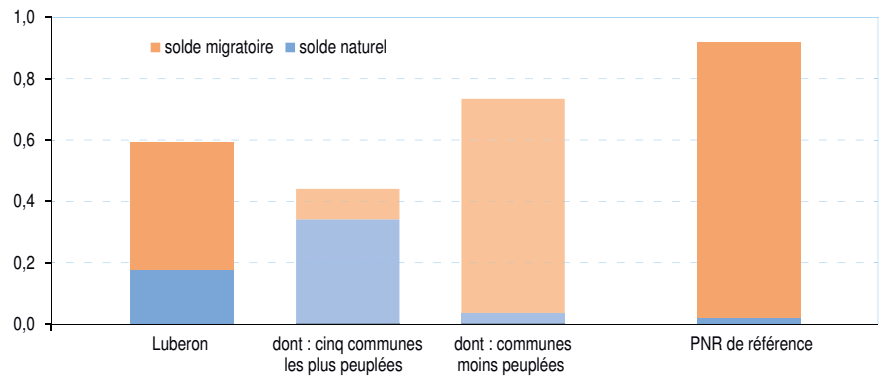
Sur la décennie écoulée, la progression du nombre de résidents a reposé pour près d'un tiers sur un excédent naturel. Celui-ci est concentré dans les cinq plus grandes communes du parc. Dans le reste du PNR, comme dans les parcs de référence, naissances et décès se compensent. Les deux autres tiers de la croissance démographique proviennent de l'excédent migratoire, essentiellement porté par les communes de petite taille. Entre 2006 et 2016, pour ces communes, le solde entre les nouveaux arrivants et les partants a permis d'accroître la population de 0,7 % par an en moyenne, un rythme vif mais inférieur à celui enregistré dans les parcs de référence (+ 0,9 %). Par ailleurs, cette attractivité démographique s'atténue régulièrement depuis les années 1990.

L'emploi progresse plus vite dans les communes peu peuplées

L'emploi est très concentré dans quelques grandes communes : Cavaillon, Manosque et Apt rassemblent à elles seules plus de la moitié des emplois offerts, pour seulement un quart des résidents actifs, en emploi ou non. En dehors des cinq plus grandes communes, le territoire reste ainsi très résidentiel : on y compte 55 emplois pour 100 actifs résidents dans le parc (61 dans les parcs de référence). Entre 2006 et 2016, l'emploi s'est deux fois moins développé dans le Luberon que dans les parcs de référence (+ 0,5 % par an en moyenne contre + 1,0 %) (figure 3). Sur cette décennie, l'opposition qui existait entre les plus grandes communes riches en emploi et les communes plus petites et davantage résidentielles s'est légèrement réduite. En effet, dans les cinq plus grandes communes, le nombre d'emplois au lieu de travail a

2 Un faible dynamisme migratoire dans le Luberon par rapport aux autres PNR

Évolution annuelle moyenne de la population résidente entre 2006 et 2016, et contribution des soldes naturel et migratoire (en %)



Note : les cinq communes les plus peuplées du parc sont Apt, Cavaillon, Forcalquier, Manosque et Pertuis (méthode).

Lecture : entre 2006 et 2016, la population du Luberon a augmenté de 0,6 % par an en moyenne, dont 0,4 % dus à un excédent migratoire.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016

augmenté de façon très modérée, et bien moins rapidement que le nombre de résidents actifs. Dans le reste du PNR, nombre d'emplois et nombre d'actifs ont progressé à des rythmes comparables et soutenus.

Cette croissance modérée de l'emploi sur le territoire s'accompagne d'un accroissement des trajets domicile-travail des résidents : 31 % quittent quotidiennement le parc pour aller travailler en 2016, contre 28 % en 2006. Ces mouvements pendulaires, encore massivement effectués en voiture, sont très concentrés vers quelques destinations. Près d'un tiers des navetteurs qui quittent Manosque chaque jour se rendent au Centre d'études de Cadarache ou au chantier d'Iter, situés à proximité du parc. De même, parmi les navetteurs résidents de Pertuis, 40 % se dirigent vers Aix-en-Provence. Les enjeux liés aux transports diffèrent à Apt et dans les communes avoisinantes : les déplacements pendulaires pour le travail y sont particulièrement rares. Pour des raisons topographiques, mais aussi du fait d'un

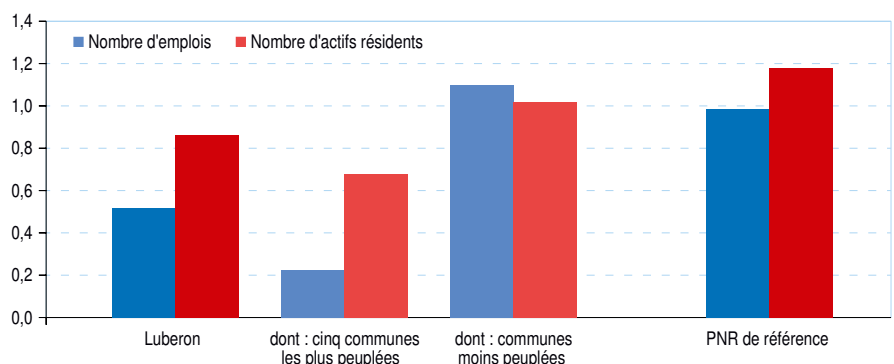
réseau routier largement dépendant d'une route départementale, accéder aux bassins d'emplois environnants peut être difficile pour les résidents de cette zone du PNR, prise entre le massif du Luberon et les monts de Vaucluse.

Une progression sensible du chômage

Du fait de créations d'emploi peu nombreuses et de la progression du nombre d'actifs résidents, le taux de chômage s'est davantage accru au sein du Luberon que dans les PNR de comparaison entre 2006 et 2016. L'écart déjà défavorable s'est ainsi creusé. Cependant, l'ampleur et la hausse du chômage sont hétérogènes sur le territoire. Le taux de chômage est bien moindre dans les communes moins peuplées que dans les plus grandes. Parmi ces dernières, toutes ne sont pas non plus à la même enseigne : la poussée du chômage a surtout pesé sur Cavaillon et Apt. Pour l'ensemble du PNR, le chômage porte particulièrement sur les moins qualifiés, les résidents cadres et professions intermédiaires

3 Entre 2006 et 2016, une hausse de l'emploi moins vive que celle de la population active

Évolution annuelle moyenne de la population active résidente et de l'emploi au lieu de travail entre 2006 et 2016 (en %)



Lecture : entre 2006 et 2016, la population active totale du Luberon a augmenté en moyenne de 0,9 % par an.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016

étant quant à eux moins exposés que dans les parcs de comparaison ou même dans la région.

Le niveau élevé du chômage, la part encore notable d'emplois peu ou pas qualifiés au sein du parc ou encore l'importance relative des emplois exercés à temps partiel s'accompagnent d'un taux de pauvreté élevé dans le parc. Atteignant 17 %, comme pour la région prise dans son ensemble, il dépasse de trois points celui enregistré dans les parcs de référence. De même, le niveau de vie médian des résidents du Luberon est sensiblement inférieur à celui des autres parcs (figure 4). Même le dernier décile de niveau de vie, seuil au-delà duquel se situent les 10 % des ménages les plus aisés, est relativement faible en comparaison des autres PNR. Cet écart se résorbe si l'on restreint l'analyse aux communes moins peuplées du Luberon. Les cinq communes les plus peuplées concentrent ainsi une part importante des fragilités sociales existant dans le parc.

Développement des activités de services et des emplois les plus qualifiés

En 2016, les poids des différents secteurs dans l'emploi au sein du PNR (figure 5) sont proches de ceux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce qui témoigne d'une économie diversifiée. L'agriculture et le commerce y sont cependant plus développés mais avec d'importantes variations au sein du parc : près de 80 % des emplois relevant du commerce sont concentrés dans les cinq grandes communes ; à l'inverse, près des trois quarts des emplois dans l'agriculture sont situés dans les communes moins peuplées du Luberon. Le secteur public offre quant à lui près d'un quart des emplois du territoire, sensiblement plus que dans les PNR de référence. La présence de services publics de santé est majeure au sein des pôles urbains du parc : les cinq centres hospitaliers qui y sont situés concentrent à eux seuls 6 % des emplois de ces communes.

Les activités agricoles, notamment la culture de vignes, d'arbres fruitiers, de blé et l'élevage (ovins et caprins), sont largement structurantes sur le territoire, à la fois en termes d'identité et sur le plan paysager. Les surfaces agricoles utilisées (SAU) s'étendent sur près de la moitié du PNR du Luberon, contre un peu plus du quart seulement dans les parcs de référence. Cependant, ces surfaces ont fortement reculé au cours des années 2000, au détriment en particulier des petites exploitations. Leur nombre s'est réduit de près de 40 % en dix ans tandis que la taille moyenne des exploitations augmentait de 4 hectares. La baisse moins marquée des SAU dans les PNR de comparaison ne s'est pas accompagnée d'un tel mouvement de concentration. En 2016, en dépit de l'importance des SAU dans le PNR du Luberon, seuls 5 % des emplois relèvent du

4 Un niveau de vie plus faible dans les communes les plus peuplées

Taux de pauvreté, niveau de vie médian et dernier décile de niveau de vie (définitions) en 2016

	Luberon			PNR de référence	Provence-Alpes-Côte d'Azur
	Ensemble du PNR	dont cinq communes les plus peuplées	dont communes les moins peuplées		
Taux de pauvreté (en %)	17	21	13	14	17
Niveau de vie annuel médian (en euros)	20 000	18 400	21 300	21 400	20 500
Dernier décile de niveau de vie (en euros)	36 300	34 200	38 000	38 200	37 700

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2016

secteur agricole, contre 7 % dans les PNR de référence où les exploitations sont de plus petite taille.

Les activités touristiques regroupent 5 % des emplois au sein du parc. Cette proportion, modeste en comparaison des autres PNR ou même de la région, tient à son caractère assez urbain, ses cinq principales communes étant peu tournées vers le tourisme. Hors celles-ci, la part de l'emploi touristique atteint 9 %, deux points au-dessus des parcs de comparaison. C'est notamment dans le quart nord-ouest du parc que se concentrent ces emplois touristiques.

Entre 2006 et 2016, les évolutions du tissu économique du Luberon sont comparables à celles observées au niveau de la région. Les effectifs du transport-entreposage et du commerce, situés surtout dans les plus grandes communes, se sont repliés. De même, l'emploi a diminué dans la construction, plus développée dans les petites communes. Dans le même temps, les services aux entreprises (services administratifs, activités juridiques, comptables...) ont créé de l'emploi dans les plus grandes communes comme dans les plus petites. Les effectifs relevant des secteurs non marchands ont progressé de façon soutenue, dans l'administration publique et les activités de santé notamment.

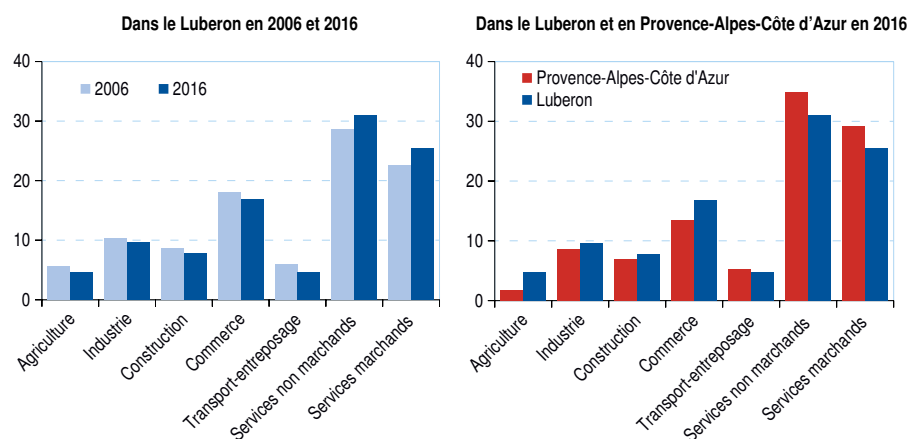
Ces évolutions se sont soldées par un vif développement de la part de postes de cadres et professions intermédiaires au détriment des postes d'ouvriers. Cette montée de la qualification des emplois du territoire est bien plus marquée dans les communes de taille importante. Pour autant, en 2016, dans le PNR du Luberon pris dans son ensemble, la part d'emplois ouvriers reste un peu plus importante en moyenne que dans les PNR de référence.

Les résidences secondaires gagnent du terrain

Du début des années 1980 jusqu'en 2011, le développement des résidences principales est nettement plus vif que celui des résidences secondaires dans le PNR. Entre 2011 et 2016, cette tendance de long terme s'est inversée. Ce mouvement récent de « secondarisation » du parc immobilier s'observe également dans les PNR de référence mais avec une ampleur moindre. Au sein du Luberon, ce mouvement est très disparate. Dans les communes au nord et au sud-ouest d'Apt, la hausse récente de la part des résidences secondaires a été forte (figure 6), alors même qu'elles étaient déjà historiquement très présentes dans des communes comme Gordes, Saint-Saturnin-lès-Apt ou Bonnieux. À la pointe nord-est

5 Un tissu économique de plus en plus tourné vers les services

Part des emplois au lieu de travail selon le secteur d'activité (en %)



Lecture : en 2016, la part des emplois dans le commerce au sein du Luberon est de 16,8 %, cette part a diminué de 1,3 point par rapport à 2006.

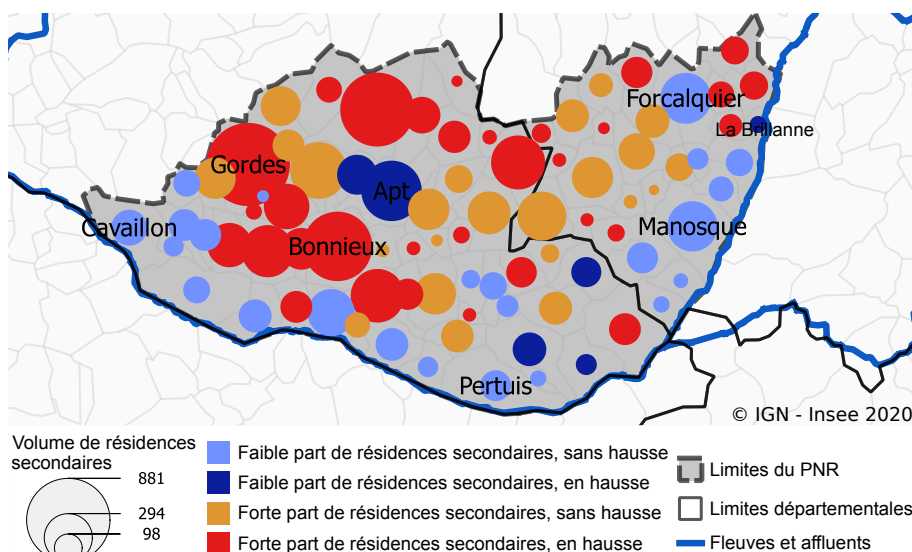
Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016, exploitations complémentaires au lieu de travail

du PNR, Sigonce, Lurs, Pierrerue et Niozelle sont elles aussi fortement concernées. Cette hausse entretient le risque d'une concurrence avec les résidents permanents pour l'accès au logement. La proximité de ces communes avec l'autoroute et la gare ferroviaire de La Brillanne-Oraison peut en effet être particulièrement attractive pour les actifs. À l'inverse, les autres communes situées le long de la Durance restent, pour l'essentiel, largement à l'écart d'un tel développement des résidences secondaires.

Le parc social représente 8,3 % des résidences principales dans le PNR du Luberon, contre 2,4 % dans les parcs de comparaison. Entre 2006 et 2016, la progression du nombre de logements sociaux est toutefois moins vive que dans les PNR de référence (+ 12 % contre + 34 %). Ces logements, qui permettent à des personnes seules ou à des ménages modestes d'accéder au territoire ou de s'y maintenir, sont très largement situés dans certaines des plus grandes communes, notamment Cavaillon et Manosque. Quelques communes de moindre taille, comme Villeneuve, Robion ou encore Sainte-Tulle, ont également mis en œuvre des politiques de développement de ces logements. Les logements de petite taille (1 ou 2 pièces), plus accessibles financièrement, restent rares, en particulier là aussi dans les communes les moins peuplées : ils ne constituent alors que 9 % du parc de logements. ■

6 Autour d'Apt et à proximité de La Brillanne, la part de résidences secondaires augmente

Niveau et évolution de la part de résidences secondaires dans le parc de logements entre 2011 et 2016, par commune



Note : la part de résidences secondaires est dite faible lorsqu'elle est inférieure à 15 % du parc de logement en 2016, forte sinon. La part de résidences secondaires dans le parc total des logements est considérée comme en hausse si cette part a augmenté d'au moins un point entre 2011 et 2016.

Source : Insee, recensements de la population 2011 et 2016, exploitation principale

La future nouvelle Charte du PNR du Luberon

Le PNR du Luberon porte des enjeux écologiques et économiques pour le territoire qu'il couvre. Il vise à favoriser sur son territoire un développement partagé entre toutes les composantes du parc : résidents, entreprises implantées dans la zone, collectivités locales, professionnels du tourisme... La précédente Charte arrivant à son terme, le Parc travaille actuellement à élaborer pour 2024, dans une procédure participative, la future Charte du territoire. Celle-ci, appuyée sur un diagnostic issu de travaux réalisés à l'initiative du Parc et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, engagera les acteurs signataires dans un projet de développement commun. La présente étude, réalisée en partenariat avec le Conseil régional, s'inscrit dans cette phase de diagnostic.

Méthode et définitions

Cette étude sur le **parc naturel régional (PNR) du Luberon** porte sur les 85 communes situées à l'intérieur du périmètre du parc. Huit d'entre elles ne sont pas signataires de la Charte actuelle, et comptent un faible nombre d'habitants.

Le territoire de comparaison, dit « **parcs de référence** », réunit quatre PNR : les Alpilles, la Sainte-Baume, les Pré-Alpes d'Azur et le Mont-Ventoux. Au sein de ces PNR, ont été exclues les communes à cheval sur le périmètre du parc et dont moins des deux tiers de la population réside effectivement dans le parc : il s'agit de communes souvent assez peuplées (Carpentras, Pernes-les-Fontaines, Le Castellet...). Ce territoire de comparaison est donc par construction moins urbain que le parc du Luberon.

De ce fait, sont proposées régulièrement des comparaisons « hors grandes communes du Luberon » (Apt, Cavaillon, Forcalquier, Manosque, Pertuis). La structure du PNR ainsi réduit est alors plus proche des PNR de comparaison, bien que demeurant moins concernée par la périurbanisation. L'intégration pleine et entière de pôles urbains dans le périmètre du PNR du Luberon correspond à un choix historique du Parc, qui s'efforce d'intégrer espaces urbains et ruraux dans un projet de territoire partagé. Distinguer les grandes communes permet toutefois de mettre en lumière des disparités territoriales structurant la variété des enjeux auquel le PNR est confronté.

Le **seuil de pauvreté** correspond à 60 % du niveau de vie médian des Français et est égal à 1 026 euros mensuels en 2016. Le **taux de pauvreté** est la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le **niveau de vie médian** est le seuil de niveau de vie des 50 % les plus riches, et le **dernier décile de niveau de vie** est le niveau de vie plancher des 10 % les plus riches.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpentis
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez
Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : novembre 2020
ISSN : 2274-8199 (version imprimée)
ISSN : 2417-1395 (version en ligne)

© Insee - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour en savoir plus

- Martin M., Davout G., « Parc du Luberon : un territoire attractif à l'activité économique diversifiée », *Sud Insee l'essentiel* n° 103, février 2007
- Caray J., Mora V., « Le parc naturel régional des Alpilles sous l'influence d'un développement périurbain », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 70, avril 2019
- Portail géographique des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Jamet L., Zampini C., « Vaucluse – Population et emploi s'accroissent autour d'Avignon, les difficultés sociales persistent », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 84, février 2020
- Farouch T., Méreau B., « Alpes-de-Haute-Provence – Ralentissement démographique et disparités des dynamiques économiques », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 78, novembre 2019

